

Cas type SYSTÈME CAUSSE SPÉCIALISÉ

Un système ovin spécialisé dans une exploitation de structure moyenne pour la zone, utilisant des ressources pastorales
77 ha (17 ha céréales - 60 ha SFP - 130 ha de parcours en propre ou en location soit 207 ha SAT) - 1,5 UMO
500 brebis - Productivité 1,4



Ce système ovin spécialisé rassemble des exploitations de structure petite ou moyenne pour la zone. D'altitude moyenne (400-800 m) avec une pluviométrie faible et mal répartie (400 à 650 mm), ces plateaux calcaires se caractérisent en outre par des contraintes agronomiques qui perturbent la pousse de l'herbe. Cependant, le faible rendement des surfaces fourragères est compensé par la grande disponibilité de surfaces pastorales.

De ce fait, ces exploitations sont autosuffisantes en fourrage grossier. Malgré le faible potentiel, les

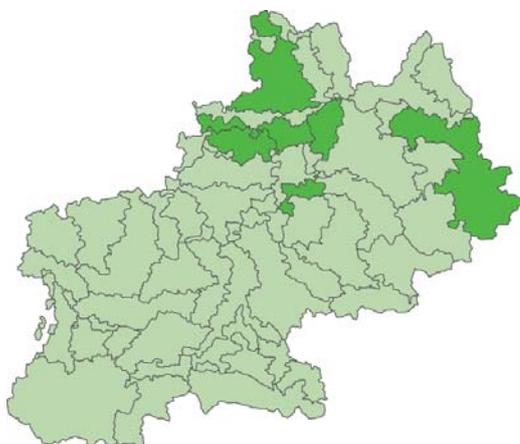
meilleures surfaces permettent la production de céréales qui procure une autonomie partielle de l'exploitation.

La main-d'œuvre disponible représente 1,5 UTH.

La conduite du troupeau est intensive avec une recherche de la meilleure prolificité possible. Deux modes principaux d'agnelages existent : un agnelage par brebis et par an réparti entre 3 ou 4 périodes permettant du rattrapage ou de l'accélération et le 3 agnelages en 2 ans stricts. L'agneau lourd sous signe officiel de qualité est le produit principal. Issu d'une mère de race rustique avec une bonne prolificité, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère, souvent issu de sélection.

Ce système, surtout présent dans les bassins Lot et le sud de l'Aveyron, peut exister aussi dans les zones pédoclimatiques semblables de la région.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Atouts

- Production sous signe officiel de qualité.
- La ressource pastorale est abondante à condition de résoudre le problème des clôtures.
- Systèmes avec plusieurs périodes d'agnelage permettant des rentrées de trésorerie régulières et des rattrapages en terme de reproduction, pour tendre vers des taux de mise bas voisins de 1 ou plus.
- Système à forte valeur agrienvironnementale (préservation de milieu sensible, de la biodiversité, lutte contre la déprise et les risques d'incendie).

Contraintes

- Zone à faible potentiel cultural et/ou en déprise sociale.
- Sensibilité aux aléas climatiques.
- Nécessité de surfaces importantes induisant un fort morcellement, des longueurs de clôtures conséquentes et des déplacements de troupeau.

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



GESTION DES SURFACES

Assolement

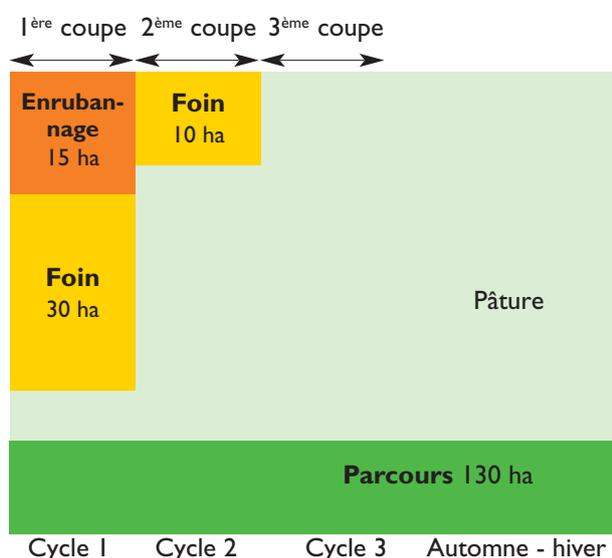
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Céréales	17 ha
Prairie temporaire	60 ha
Parcours	130 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe se fait dans la première quinzaine d'avril.

L'enrubannage fin avril début mai, sur les meilleures parcelles garantit la qualité de la première coupe et l'étalement de la récolte.

Les foins en première coupe sont réalisés à partir du 10 mai jusqu'à mi-juin pour les parcelles les plus tardives.

L'utilisation en pâture exclusive (dès la première coupe) concerne surtout les prairies temporaires en fin de rotation.

Les surfaces extensives (parcours) sont utilisées dès le milieu du printemps, en été et en automne par les lots des vides et en début de gestation. Les meilleurs parcs sont réservés aux agnelles. Parfois l'hiver, les vides et gestantes peuvent prolonger le pâturage jusqu'à une date avancée.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Enrubannage	15	4,5 t MS	67,5 t MS
Foin 1c	30	3,5 t MS	105 t MS
Foin 2c	10	2,0 t MS	
Total			172,5 t MS
Céréales	17	35 q	60 t

En pratique, suivant la pousse de printemps, la surface fauchée en premier cycle est plus importante pour assurer un stock de sécurité.

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	70	-	-	30
Prairies enrubannées	80	-	-	20 t/ha sur 50 % de la surface
Prairies fauchées	20	20	20	
Prairies pâturées	20	20	20	-

Fertilisation pour des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Le troupeau de races FI 46 ou rustiques avec une prolificité moyenne à bonne est conduit :

- en croisement avec béliers de race à viande ou IA race pure pour le renouvellement,
- en 3 périodes d'agnelage avec une accélération non systématique des mises bas.

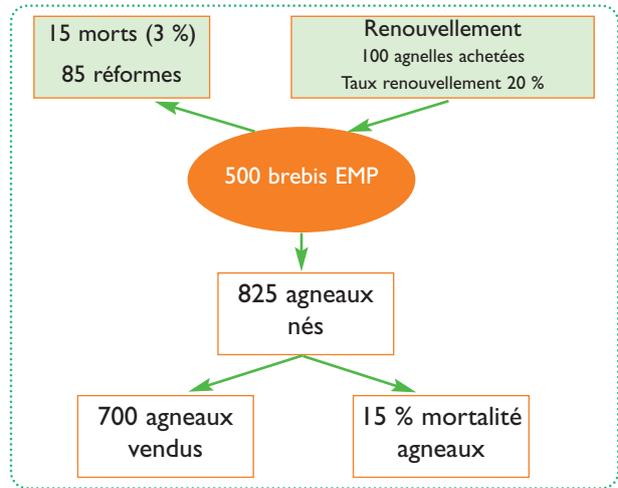
Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	103
Prolificité	160
Mortalité agneau	15 %
Productivité numérique	1,40

Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07
Lutte		Verte			Orange				Jaune (dont agnelles)				Verte				Orange
Mise bas		Jaune				Verte				Orange				Jaune			
Ventes agneau					Verte (renouvellement)				Verte				Orange				

→ accélération

En accélération stricte de la MB "jaune", on passe à la lutte "orange", puis de la MB "orange" à la lutte "verte". Après la MB "verte", le cycle recommence. Dans les systèmes Causse, plus la part des surfaces pastorales est importante et moins l'accélération est systématique.

L'éleveur la limite à l'équilibre entre lots et les agnelles qui rentrent par le cycle jaune sont accélérées pour se placer sur un cycle orange. Les luttes sont courtes, 3 à 4 semaines. La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 35-40 jours.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 90 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau : 65 kg
- Fourrage : 280 kg de MS soit 40 % de la ration en fourrage stock
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage qui intervient à partir de 70 jours après la mise bas.
- Si le ratio stock/pâturage augmente, la diminution du pâturage se traduit par une utilisation moindre des parcours et, sur les prairies temporaires, par une

première coupe réalisée de préférence en enrubannage (au détriment de l'ensilage).

- Les animaux sont conduits en 3 lots principaux :
 - les animaux en production (pouvant être eux-mêmes divisés en fonction de la prolificité),
 - les animaux vides ou en début de gestation,
 - les agnelles.

VENTES / COMMERCIALISATION

- 95 % d'agneaux lourds de bergerie vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau

- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou CCP)
- Période de désaisonnement : ventes octobre-novembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur parc à agneaux).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneaux.
- 400 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien à la période hivernale.

Stockage

- Cellules (capacité 80 tonnes), hangar à foin (capacité 900 balles de foin, 700 balles de paille) et matériel divers.



LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques plateau et bennes.
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...).
- 2 tracteurs puissance moyenne dont un avec chargeur frontal.
- Gyrobroyeur.

CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 CV.
- Semoir.
- Charrue, casseuse de pierre, déchaumeur, cultipacker.
- Appareil de traitement.
- Épandeur à fumier.
- Enfonce pieux

Entreprise

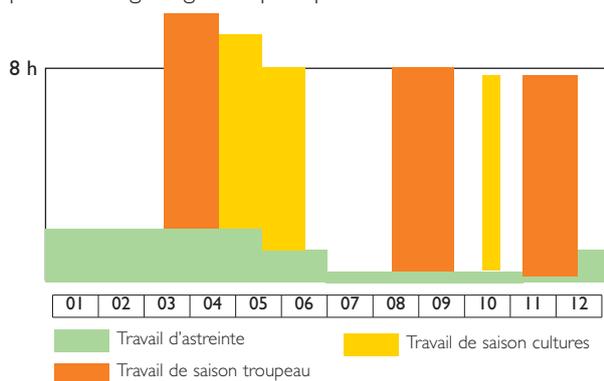
- Récolte céréales.
- Enrubannage, ensilage.

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
- à l'agnelage de fin d'hiver car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir. C'est aussi la période d'agnelage des primipares.



- l'agnelage d'été est moins pénible à gérer car tous les autres animaux sont dehors.

- l'agnelage d'automne est celui qui pose le moins de problème.

En ce qui concerne l'allaitement artificiel, sauf pour les races prolifiques (au-delà de 1,6), il n'y a pas de mise en place d'un chantier et d'équipements spécifiques. Aussi, la plupart du temps, le problème est géré à l'agnelage par de la surveillance afin de favoriser les adoptions et limiter la mortalité.

• Au printemps, à la récolte des foins et à la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux.

Besoin de main-d'œuvre

• Le besoin en main-d'œuvre représente 1,5 UTH, 1 personne avec une aide, le plus souvent familiale (parent, époux).

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juillet 2009

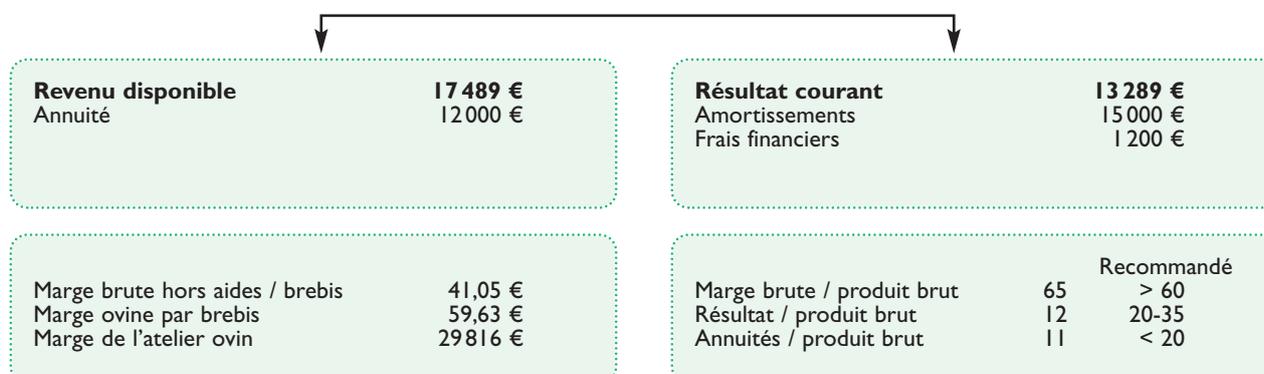
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr - PUB IE : 00 09 57 108

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2008

PRODUIT TOTAL		106 617 €	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine 55 652 € 52 %			
Ventes 67 087 € 63 %			
Agneaux lourds label	600	95,5	57 300 €
Agneaux lourds	65	91,5	5 947,50 €
Agneaux légers	35	57,5	2 012,50 €
Réforme brebis	85	21	1 785 €
Réforme bélier	2	21	42 €
Achat d'animaux 11 550 € 11 %			
Agnelles	100	102	10 200 €
Béliers	3	450	1 350 €
Laine	500	0,23	115 €
Produits cultures 10 710 € 10 %			
Céréales autoconsommées	595	18	10 710 €
Aides 40 255 € 38 %			
Aides animales 9 290 € 9 %			
PB	480	10,5	5 040 €
PS	480	3,5	1 680 €
Autres aides (minimis)			2 570 €
Aides cultures 1 164,50 € 1 %			
Céréales	17	68,5	1 165 €
Autres aides 29 800 € 74 %			
ICHN Piémont	50	120	6 000 €
Agrienvironnement, CTE, MAE			12 000 €
DPU	57	207	11 800 €

CHARGES TOTALES		93 328 €	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles 37 286 € 40 %			
Troupeau 28 776 € 77 %			
Alimentation	500	43,66	21 831 €
Autoconsommé			10 710 €
Acheté			11 121 €
Frais d'élevage	500	13,89	6 946 €
Surface fourragère 500 12,70 6 350 € 17 %			
Surface céréales 17 123,03 2 160 € 6 %			
Charges de structure (hors amortissement et frais financier) 39 842 € 43 %			
MSA Salaires			6 500 €
MSA			4 500 €
Salaires, charges sociales			2 000 €
Mécanisation			14 032 €
Carburant			4 396 €
Travaux par tiers			3 858 €
Entretien, achat petit matériel, divers			5 777 €
Bâtiments			1 310 €
Foncier			6 000 €
Ferme, location			6 000 €
Autres charges de structures			12 000 €
Assurances			3 000 €
Eau, EDF, téléphone			1 000 €
Gestion, cotisations			3 000 €
Divers			5 000 €
Amortissements 15 000 € 16 %			
Foncier			150 €
Bâtiments			3 750 €
Mécanisation			7 000 €
Autres			2 750 €
Frais financiers 1 200 € 1 %			
Excédent brut d'exploitation 29 489 €			

RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE



SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Résultats observés

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	1/3 supérieur	Moyenne	Cas-type
EMP	392	427	500
Productivité numérique	150	140	136
Prolificité	167	158	160
Taux de mise bas	103	87	100
Concentrés / EMP	180	193	180

Les produits par agneau produit

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Produit ovin	79,50 €
Aides animales	13,27 €
ICHN	8,57 €
Aides agroenvironnementales	17,14 €
DPU	16,86 €
Aides aux céréales	1,66 €



Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représentant un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre sociétaire, en remplacement d'un associé ou en développant le troupeau existant.

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	Prix agneau 80 €	85 €	90 €	93,23 €	95 €	100 €
Productivité						
1,20				-6192		
1,30				-2320		
1,36	-9258	-5758	-2258	0	+1242	+4742
1,50				+5423		
1,60				+9295		
1,70				+13167		
1,80				+17039		

Les coûts par agneau produit

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Coûts de production	118,03 €
Coûts opérationnels	37,97 €
Aliments achetés	15,89 €
Frais troupeau	9,92 €
Charges opérationnelles SFPO	9,07 €
Charges opérationnelles céréales consommées	3,09 €
Coûts structurels	80,06 €
Coûts struct. hors MSA, amort. et frais financiers	47,63 €
<i>dont matériel, carburant, travaux par tiers</i>	<i>20,05 €</i>
<i>dont bâtiments</i>	<i>1,87 €</i>
MSA, salaires payés	9,29 €
Amortissements	21,43 €
Frais financiers	1,71 €

Revenu agricole par agneau 18,98 €

La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile; en effet même si les achats se limitent au matériel et au cheptel, l'investissement reste très important. Les 1,5 UTH sont absolument nécessaires pour assurer un confort minimum de travail.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juillet 2009

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr - PUB IE : 00 09 57 108